

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Novembre 2019

218x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION " DANSE AVEC LE CŒUR "

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- DANSE AVEC LE CŒUR : Résidence les Sauges Bt C
13170 LES PENNES MIRABEAU

- . Nom du Président : Mme Patricia GRAZIANI
- . Numéro de SIRET : 833 249 675 000 12

dont l'objectif est d'offrir un moment de partage (gratuit) à travers des spectacles ou extrait de spectacle à une personne ou à un groupe de personnes handicapées, malades en fin de vie, personnes âgées dépendantes, qu'elles vivent à leur domicile ou dans un établissement médicalisé. Il convient de préciser que cette association sera partenaire de la Ville à l'occasion de la semaine handicap compte tenu de son objet.

L'association a présenté une demande de subvention auprès des services municipaux (Pôle Cohésion Sociale), ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Citoyenneté, Jeunesse, Handicaps qui s'est réunie le 12/11/2019 et a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 300 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « DANSE AVEC LE CŒUR » d'un montant de : 300 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 22 Novembre 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA